alpMedia Newsletter 07/2015

Le loup ou la vie !

Le statut de protection du loup est remis en question dans les Alpes. © Lawria / flickr.com

Les éleveurs ovins ont atteint leur but : le préfet a autorisé l'abattage de six loups dans le département de la Savoie. Un débat a également été lancé au niveau national sur le déclassement du loup comme espèce strictement protégée. Début septembre, les éleveurs ont séquestré pendant 15 heures le président, le directeur et un agent du Parc national de la Vanoise. La politique a réagi par des mesures contre les loups, alors que les preneurs d'otage restent impunis.

Les organisations environnementales sont conscientes des difficultés que crée le retour du loup pour les éleveurs, mais réclament des solutions plus globales que l'abattage. Le loup n'est dans les Alpes qu'un révélateur des difficultés que connaît la filière agricole dans l'ensemble de la France notamment celle de l'élevage ; il n'en n'est pas l'initiateur, souligne Marc-Jérôme Hassid, directeur de CIPRA France : « C'est bien le modèle agricole qui est malade et doit être repensé pour faciliter la cohabitation des hommes et de la nature ».

Les autorités locales ont la main libre

En Suisse, le statut de protection des loups vivant en meute a été récemment assoupli, peu avant l'apparition d'une deuxième meute dans le Tessin. L'un des points contestés est la possibilité donnée aux cantons d'évaluer eux-mêmes si les critères de tir sont satisfaits. Le canton du Valais a aussitôt fait usage de cette clause : un loup a été abattu, alors que le troupeau auquel il s'était attaqué ne bénéficiait pas d'une protection suffisante. Une enquête réalisée dans les Grisons a montré que la population était en majorité favorable à un retour naturel du grand prédateur.

Des solutions pour la cohabitation

Les États alpins se sont prononcés à plusieurs reprises pour une coexistence entre les hommes et les grands prédateurs, notamment dans le cadre de la Convention alpine, de la Convention de Berne et de la Directive Habitats de l'UE. Pour que cette cohabitation puisse fonctionner, on doit mettre en place des mesures de protection des troupeaux, des systèmes d'indemnisation, un suivi des populations lupines et des actions de sensibilisation de la population. La CIPRA participe à ce travail de sensibilisation. Dans le cadre de sa Conférence annuelle 2015, elle a donné notamment la parole à Duccio Berzi, président de l'organisation Canislupus Italia, qui joue en Italie un rôle de médiateur dans les conflits avec les éleveurs.

Sources et informations complémentaires :

http://www.vanoise-parcnational.fr/fr/documentation-en-ligne/doc_download/2657-150904-cp-sequestration-a-bramans.html

http://www.cipra.org/fr/dossiers/grands-predateurs

http://www.pronatura.ch/news-fr/items/autorisation-de-tir-illicite-dun-loup-en-valais

Point de vue: Le changement doit venir du cœur

Claire Simon est directrice de CIPRA International. © Martin Walser

Si nous voulons que nos enfants vivent bien dans les Alpes, nous devons changer notre façon de vivre et de travailler – individuellement et collectivement. Ne serait-ce, par exemple, que pour empêcher la température globale de s'élever de plus de 4°C, ou pour nous adapter aux changements déjà en cours et ainsi éviter une spirale infernale. Au-delà des lois et régulations mises en place au cours des dernières décennies, le développement durable doit s'ancrer dans le cœur des habitants et des visiteurs des Alpes.

Les changements de comportement ne sont pas initiés par nos cerveaux, mais plutôt par nos émotions. Tel est le résultat de divers travaux en sciences cognitives et sociales, dont ceux d'Annette Jenny, qui est intervenue lors de la conférence annuelle 2015 de la CIPRA. Des initiatives citoyennes alpines mettent en pratique ces connaissances et abordent, par l'expérience et les émotions, les enjeux du développement soutenable. Citons par exemple les consom'acteurs ou autres disco'soupes et rencontres Alternatiba. Avec le projet « Youth Alpine Express » ou le jeu climatique « 100max », la CIPRA invite les alpins à expérimenter de nouvelles façons de vivre, de voyager et de s'alimenter en limitant leur impact sur le climat et l'environnement alpin.

Pour permettre à de telles initiatives pionnières de se propager, les pouvoirs publics et les forces économiques de nos pays doivent leur faire une place et s'ouvrir aux changements en cours. Nous devons apprendre à travailler ensemble autrement, pour permettre une interaction constructive entre société civile et pouvoirs politiques et économiques. Pour le bien de tous et pour le bien des Alpes.

Informations complémentaires : http://www.cipra.org/fr/communiques/il-faut-s-entrainer-au-changement?set_language=fr

La CIPRA prépare la conférence mondiale sur le climat

Les communes des Alpes veulent participer au débat : le Sommet climatique de Paris va décider de l'avenir de notre planète. © brefoto / flickr.com

Le changement climatique est un phénomène mondial. Les actions locales sont essentielles pour lutter contre les causes et les effets de ce dérèglement planétaire. Les municipalités constituent un maillon essentiel entre les objectifs nationaux et transnationaux et les efforts entrepris au niveau local pour atteindre ces objectifs. La CIPRA mise donc sur la lutte contre le changement climatique au niveau des communes et s'associe aux villes et villages alpins pour lancer un message à la COP21 : les États doivent montrer au Sommet climatique mondial de novembre 2015 à Paris qu'ils sont pleinement conscients des enjeux en présence. L'appel a été formulé en préparation à la conférence « Protéger le climat maintenant ! Les communes alpines s'engagent » organisée par la CIPRA les 29 et 30 octobre 2015 en coopération avec le Réseau de communes « Alliance dans les Alpes » et l'association « Ville des Alpes de l'Année ». Cette conférence sur la lutte contre le changement climatique dans les communes se déroulera dans le cadre de la présidence allemande de la Convention alpine.

Les pays alpins disposent déjà des connaissances et des ressources nécessaires pour lutter contre le changement climatique. Les bons exemples ne manquent pas. Dans le cadre du projet TEPos alpins récemment achevé, CIPRA France a ainsi aidé les communes et territoires des Alpes françaises à entrer dans la transition énergétique. Le rapport final du projet montre entre autres que la transition énergétique peut aussi permettre aux communes de réaliser des économies.

Informations complémentaires :

http://www.cipra.org/de/klimatagung2015

http://www.cipra.org/de/positionen/klimaschutz-jetzt

http://www.cipra.org/fr/cipra/france/projets/territoires-a-energie-positive-alpins-tepos-alpins

---

Femmes en tête

Dans le 100e numéro d'Alpenscène, la CIPRA soulève de nouveau la question du genre dans les Alpes.

Les femmes des Alpes travaillaient autrefois à la ferme. Aujourd'hui, elles doivent souvent se déplacer loin pour travailler, mais restent en grande partie responsables des travaux domestiques et de la famille. « L'éloignement du lieu de travail rend le travail rémunéré plus difficile pour les femmes », déclare Silvia Hofmann. Dans le dernier numéro d'Alpenscène intitulé « Femmes en tête », la chargée de mission « Égalité femmes-hommes » du canton suisse des Grisons fait le point sur l'égalité des sexes dans les Alpes. Sa conclusion : il y a encore beaucoup à faire, pas seulement en matière d'égalité des salaires, mais aussi de choix de la profession. Les représentations des rôles traditionnels sont profondément ancrées dans les esprits, et s'opposent souvent au libre choix de la profession. Le potentiel des hommes et des femmes à développer leurs talents individuels reste ainsi en grande partie inexploité.

Les acteurs du développement local l'ont bien compris. Tatjana Fischer, enseignante à l'université des Ressources naturelles et des Sciences de la vie de Vienne/A, explique pourquoi les communes ont tout intérêt à offrir des perspectives aux (jeunes) femmes. Elle demande entre autres une solidarité entre les générations pour renforcer la cohésion sociale. La 100e édition d'Alpenscène donne également la parole à d'autres « premières de cordée » et héroïnes du quotidien, ainsi qu'à un homme.

Informations complémentaires : www.cipra.org/alpenscene

La CIPRA renforce la participation des jeunes

Les jeunes sont l'une des clés du développement durable. Les réseaux alpins en sont de plus en plus conscients. Avec leurs membres et des organisations partenaires, ils sont donc nombreux à s'engager en faveur de la participation des jeunes intéressés. La plate-forme en ligne YAPP met en réseau ces initiatives et la jeunesse des Alpes.

Les jeunes du « Youth Alpine Express » parlent de styles de vie durables avec les participants de la Conférence annuelle de la CIPRA au Liechtenstein. (c) CIPRA International

Sur www.yapp-network.org, les jeunes trouvent des informations sur les projets, les événements et les organisations qui œuvrent pour la participation de la jeunesse et le développement durable dans les Alpes. Les organisations peuvent publier leurs données et leurs offres gratuitement sur la plate-forme plurilingue.

Un exemple de participation des jeunes réussi présenté sur YAPP est le projet « Youth Alpine Express », dans lequel la CIPRA encourage des jeunes à voyager dans le respect du climat. Une des étapes du projet a conduit, le week-end dernier, 23 jeunes à la Conférence annuelle de la CIPRA au Liechtenstein, où ils ont montré aux participants comment réduire peu à peu leurs émissions de CO_2. Les jeunes font chaque jour un bilan de leur consommation : pour chaque activité (manger, se déplacer, prendre une douche...) et chaque produit (une pomme, un café, un jeu sur le portable), des points sont attribués. L'objectif est de ne pas consommer au total plus de 100 points par jour et par personne.

« Youth Alpine Express » est financé par le ministère allemand de l'Environnement, de la Protection de la nature, de la Construction et de la Sûreté nucléaire, ainsi que par le programme européen Erasmus+. La plate-forme en ligne YAPP est issue de la coopération entre CIPRA International, Alparc et Educ'Alpes, et est financée par le programme européen « Jeunesse en action » et par la Fondation Gerda Techow.

Source et informations complémentaires : www.yapp-network.org

http://www.cipra.org/fr/communiques/il-faut-s-entrainer-au-changement

---

Tolmin récompensée pour sa politique urbaine

La ville slovène de Tolmin est couronnée « Ville des Alpes 2016 ». © Robert Zabukovec

Un jury international a porté son choix sur cette ville slovène de 11 430 habitants située à proximité de la frontière italienne et du Parc national du Triglav. Tolmin devient ainsi membre du réseau transalpin des « Villes des Alpes de l'Année », qui s'engage pour un développement écologiquement et socialement responsable dans les Alpes.

« Durant notre année de Ville des Alpes, nous voulons explorer les moyens de soutenir les initiatives de citoyennes et citoyens de tous âges, et plus particulièrement des jeunes générations », souligne Uroš Brežan, Maire de Tolmin. En coopération avec d'autres Villes des Alpes, mais aussi avec l'implication d'organisations environnementales et de défense de la montagne ainsi que de la population locale, la ville de Tolmin va profiter de son année de « Ville des Alpes » pour réaliser plusieurs projets sur la thématique transversale de la responsabilité sociale et de l'économie verte.

« Tolmin montre ainsi que le développement durable est une préoccupation de l'ensemble du territoire », constate le jury dans l'exposé de ses motifs. Tolmin a aussi convaincu le jury par sa capacité à renforcer l'identité alpine de la population et de la ville dans un contexte de développement durable et d'innovation.

Source et informations complémentaires :

http://www.alpenstaedte.org/fr/villes-des-alpes/224

Les sols sont bien plus que des terres à bâtir

Nendaz/CH donne l'exemple en réduisant ses zones à bâtir.

L'Union européenne ne possède pas à ce jour de normes cohérentes en matière de protection des sols. La campagne « people4soil » veut lancer une initiative européenne pour exiger la mise en place d'une législation spécifique. Elle demande que les sols soient reconnus comme un bien commun, et que l'on mette en place un certain nombre de mesures telles qu'un système de monitoring ou des programmes d'assainissement des sols dégradés. Près de 80 organisations ont annoncé à ce jour leur soutien à la campagne. Elles collecteront à partir de 2016 des signatures pour demander au Parlement européen de traiter cette question cruciale.

Le rapport « The Value of Land » souligne que la dégradation de la qualité des sols revient cher à l'Europe. L'initiative mondiale « The Economics of Land Degradation » veut pour sa part contribuer à renverser la tendance à l'exploitation non durable des sols.
Certains pays alpins se sont dotés de réglementations nationales sur la protection des sols. En Suisse, par exemple, la révision de la Loi sur l'aménagement du territoire en 2014 impose aux cantons de réexaminer leurs zones à bâtir et de réduire si nécessaire leur étendue. Alors que les cantons travaillent encore à la mise en œuvre des nouvelles dispositions, plusieurs communes donnent l'exemple. Nendaz, commune du Valais, a ainsi déclassé de nombreux terrains à bâtir en terres agricoles, avec l'appui d'une grande partie de la population.

En France aussi la loi dite Grenelle 1 favorise au niveau national un urbanisme économe en ressources foncières. Dans certaines régions des Alpes, si quelques opérations de déclassement sont observées, ce processus reste minoritaire. L'application de la loi se heurte à de nombreuses résistances. Il n'existe actuellement que quelques exemples de transposition réussie des objectifs nationaux dans les plans locaux d'urbanisme.

Et en Italie ?

« L'Italie ne possède pas de cadre législatif national en matière de protection des sols », déclare Damiano di Simine, Vice-Président de CIPRA International et co-initiateur de « people4soil ». Malgré tout, quelques tentatives ont été lancées au niveau local pour réduire la consommation de sols.

Source et informations complémentaires :
http://www.people4soil.eu
http://www.market.at/de/market-aktuell/news/entity.detail/action.view/key.1278.html (de)

http://www.vlp-aspan.ch/fr/actualite/une-commune-valaisanne-dezone-drastiquement
http://eld-initiative.org/index.php?id=121 (en)

Pas de tolérance pour la criminalité environnementale

Une enquête est en cours contre la station de Via Lattea pour modification illicite du terrain. © Marla / flickr.com

La nouvelle loi italienne sur les délits environnementaux a été appliquée pour la première fois dans le cas de travaux abusifs réalisés en été 2014 dans la station de Via Lattea, dans les communes de Cesana et de Claviere. Pour construire une nouvelle piste de ski, la station a profondément entaillé la montagne sans stabiliser le sol. Cela a provoqué des glissements de terrain et des chutes de rochers. Une enquête judiciaire a été lancée après le décès d'un jeune skieur sorti de la piste. L'enquête sur l'accident a révélé que les travaux n'étaient pas autorisés. Les dirigeants de la société de remontées mécaniques et les maires des deux communes sont accusés de manque à leurs obligations de surveillance.

Selon la législation, la modification irréversible de l'équilibre d'un écosystème est passible d'une peine allant jusqu'à 15 ans de prison. La peine peut être aggravée si le délit a eu lieu dans un territoire protégé ou contre des espèces protégées. La nouvelle loi pourrait avoir un effet dissuasif dans les cas d'infractions à l'environnement, qui étaient considérées jusqu'à présent comme des délits mineurs.

Une biographie en anglais relate le développement de la législation environnementale en liaison avec la personnalité de Wolfgang Burhenne. Dans son ouvrage : « Wolfgang E. Burhenne – A Sustainable Life », Vivienne Klimke ne raconte pas seulement la vie du cofondateur de la CIPRA, mais retrace aussi l'histoire du mouvement environnemental pendant et après la deuxième guerre mondiale. Achim Steiner, directeur exécutif du programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), rend hommage à l'engagement, à la pondération, à la force de caractère et au génie de Wolfgang Burhenne : « Wolfgang Burhenne a eu un impact profond et durable sur la conceptualisation et la mise en oeuvre de la législation environnementale. »

Source et informations complémentaires :
www.artemis-pr.de (de/en)
http://www.lastampa.it/2015/09/01/cronaca/indagati-i-sindaci-di-cesana-e-claviere-per-la-morte-di-un-quattordicenne-sulle-piste-del-vialattea-8VnipMAtvN1JBqwYpIzpMP/pagina.html (it)
http://www.valsusaoggi.it/piste-di-sci-vialattea-la-procura-usa-i-droni-per-dimostrare-il-disastro-ambientale-guariniello-scrive-al-ministro-il-nuovo-tracciato-della-pista-non-e-sicuro (it)
http://www.gazzettaufficiale.it/eli/id/2015/05/28/15G00082/sg (it)

Bienvenue, nouveaux habitants des Alpes !

La population augmente dans le centre et dans le nord des Alpes et diminue dans les Alpes orientales. C'est ce que révèle le 5e Rapport sur l'État des Alpes de la Convention alpine sur le changement démographique qui vient de paraître. Ce rapport dresse un portrait

Chiappera dans les Alpes italiennes n'est pas (encore) touché par le dépeuplement. © comune.acceglio.cn.it

hétérogène de la démographie alpine. Les disparités relevées en matière de croissance de la population sont entre autres liées à l'accessibilité, à l'attractivité des paysages et à des facteurs socio-économiques.
Ernst Steinicke de l'université d'Innsbruck souligne que les Alpes ne sont plus aujourd'hui une terre d'exode, à l'exception de l'est de l'Autriche. « Dans les Alpes italiennes, l'excédent migratoire s'élève dans certaines régions à plus de 10 %. » Depuis le début des années 2000, près de 3000 nouveaux arrivants – surnommés les « New Highlander » par les chercheurs de l'université d'Innsbruck – s'installent chaque année dans des communes enclavées des Alpes italiennes.

« Le Rapport sur l'État des Alpes dresse un portrait complexe et passionnant », souligne Markus Reiterer, Secrétaire général de la Convention alpine. Le rapport fournit des données actuelles et fiables aux décideurs et aux autres acteurs, et constitue un instrument précieux pour de nombreuses communes déjà confrontées aux enjeux du changement démographique. Dans le cadre d'une conférence organisée en avril 2015, le Réseau de communes « Alliance dans les Alpes » a ainsi invité à identifier les risques, à quitter les sentiers battus et à mettre en place de nouvelles structures, par exemple pour promouvoir la mobilité durable.

Sources :
http://alpenallianz.org/fr/actuel/identifier-les-risques-saisir-les-opportunites-maitriser-le-changement-demographique-ameliorer-la-mobilite-et-consolider-les-services-de-proximite?set_language=fr

http://www.alpconv.org/fr/AlpineKnowledge/RSA/demographic/default.html?AspxAutoDetectCookieSupport=1

http://www.uibk.ac.at/ipoint/news/2015/lieber-besiedelte-als-unbesiedelte-alpen.html.de (de)

L'Europe au secours des cours d'eaux alpins

Un arrêt de la Cour européenne de justice met un frein aux autorisations de construction de centrales hydrauliques dans l'UE. © Xenos_wikimedia commens

La Cour de justice européenne a rendu son verdict : les aménagements entraînant une détérioration de l'état des cours d'eau sont interdits. Les dérogations pour les centrales hydrauliques ou les canons à neige ne pourront plus être accordées qu'exceptionnellement. L'arrêt s'appuie sur la Directive cadre sur l'eau. Il a été rendu suite à un contentieux lié à un projet de dragage du fleuve Weser en Allemagne.

Les réactions témoignent de la forte pression qui s'exerce sur les rivières des Alpes : plusieurs responsables politiques autrichiens, dont le ministre de l'Environnement Andrä Rupprechter, exigent une révision de la Directive cadre sur l'eau. La raison invoquée : cette décision risque de freiner le développement des énergies renouvelables.

La situation des cours d'eau est également précaire dans le Tyrol du Sud : le « Plan de protection des eaux » récemment adopté par le gouvernement autorise la construction de nouveaux aménagements.

Élaboré au départ par des experts de l'administration régionale, le projet de texte a été ensuite discuté et édulcoré par des représentants du secteur énergétique, réunis autour d'une « table ronde de l'énergie ». « Le credo politique du Tyrol du Sud est manifeste : l'exploitation de la ressource en eau passe avant la protection des cours d'eau », regrette Andreas Riedl, directeur de CIPRA Südtirol.

Dans une étude de 1992, la CIPRA constatait déjà que moins de 10 % des cours d'eau alpins étaient encore dans un état naturel ou proche de l'état naturel. En 2014, la Fédération environnementale autrichienne a recensé en Autriche 212 projets de centrales hydrauliques, dont la moitié situés dans des zones écologiquement sensibles.

Source et informations complémentaires :

http://www.oekobuero.at/e ugh-staerkt-europaeischen-gewaesserschutz (de)

http://www.argealp.org/meldungen/arge-alp-vorstoss-zur-aenderung-der-eu-wasserrahmenrichtlinie (de)

http://www.tt.com/politik/10271153-91/rupprechter-attackiert-eu-bei-wasserkraft.csp (de)

http://www.umwelt.bz.it/index.php?option=com_k2&view=item&task=download&id=608_04ffa1e716485c03092434c251084938 (de)

http://www.umweltdachverband.at/themen/wasser/wasserkraft/uwd-wasserkraftwerksliste-2014/ (de)

Oh...

Le glacier de la Kaunertaler/A a été cet été le théâtre d'activités d'un genre particulier : une centaine d'experts y ont simulé pendant deux semaines un voyage sur Mars. Juste à temps: si le premier voyage vers notre voisine rouge n'a pas lieu comme prévu dans vingt ans, le Forum autrichien de l'espace devra chercher un autre site d'entraînement pour ses astronautes. Les glaciologues prévoient en effet que la plupart des glaciers alpins auront disparu d'ici la fin du siècle. Si nous ne réussissons pas à sauver le climat, nous pourrons au moins chercher sur d'autres planètes des conditions de vie appropriées. http://www.welt.de/wissenschaft/article144783202/Forscher-simulieren-Mars-Mission-in-den-Alpen.html (de)

Agenda

The new EU Strategy for the Alpine Region - Challenges to Implementation, 05.10.-06.10.2015, Hagnau am Bodensee/DE, Organisation: Europa Zentrum Baden-Württemberg (EZBW) Stuttgart (Mitglied der Gesellschaft der Europäischen Akademien e.V.), GFGZ Neuhausen am Rheinfall/CH, Arbeitskreis Europäische Integration e.V. (AEI) Berlin, Gemeinde Hagnau am Bodensee. En savoir plus...

10ème forum de l'économie solidaire à Gap le 20 octobre 2015 : La citoyenneté économique : utopie ou réalité ?, 20.10.2015, Gap/FR, Organisation: Economie Sociale et Solidaire des Hautes-Alpes. En savoir plus...

Les 17èmes Rencontres du cinéma de montagne, 10.- 14.11.2015, Grenoble/FR, Organisation: Grenoble Montagne. En savoir plus...

Conférence Internationale Montagne et Climat, 11.11.2015, Grenoble/FR, Organisation: COORDINATION MONTAGNE pour le développement des activités de pleine montagne et d'alpinisme. En savoir plus...

Les 9èmes Rencontres Alpines, 16. - 26.11.2015, Sallanches/FR, Organisation: Centre de la Nature Montagnarde. En savoir plus...